



HAL
open science

Master Sciences du sport et de la société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du sport et de la société. 2009, Université Paris-Sud. hceres-02040618

HAL Id: hceres-02040618

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040618v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université Paris 11 - Paris-Sud

Demande n°S3100016851

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Sciences du Sport et de la Société

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

De façon analogue à la mention « Sciences du Sport et de la Motricité » (également présentée par l'université Paris 11), la présente mention de master « Sciences du Sport et de la Société » relève d'un dispositif en habilitation partagée entre trois établissements d'Ile de France. L'offre de formation mutualise ainsi les compétences de trois composantes STAPS issues des universités de Paris 11, de Paris Descartes et de Paris 10 (dont la mention a été évaluée lors de la vague C). Ces UFR sont associées depuis 2004 au sein de l'école doctorale « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » (ED 456). La mise en place de cette ED (qui s'appuie sur une trentaine de laboratoires de la région parisienne) a permis de structurer durablement les collaborations entre les UFRSTAPS et a contribué à la mise en place d'une formation de niveau master co-habilitée. Trois spécialités sont proposées dans le cadre du renouvellement de la présente mention. La spécialité recherche « Organisation Sociale du Sport » (OSS) est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les trois établissements. Présentée en 2008 par l'université de Paris 10 (vague C), cette formation a déjà fait l'objet d'une évaluation. La spécialité professionnelle « Management des Evénements et des Loisirs Sportifs » (MELS) est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les universités de Paris 10 et de Paris 11. Présentée en 2008 par l'université de Paris 10 (vague C), cette formation a déjà fait l'objet d'une évaluation. La spécialité professionnelle « Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives » (PPSOS) est spécifique à l'université Paris 11. La mention est globalement bien implantée dans le contexte académique local (e.g. mutualisations et partenariats engagés avec les autres composantes STAPS). Confrontés à un taux d'inscription relativement moyen (et à une baisse constante des effectifs sur les trois dernières années), les porteurs du projet se sont engagés dans une nécessaire régulation du projet. Il convient de poursuivre cette réorganisation (e.g. regroupement des deux spécialités professionnelles, renforcement de la formation par la recherche et de l'adossement scientifique, approfondissement du bilan de suivi des diplômés) afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation.

● Points forts :

- La mutualisation des enseignements de la spécialité recherche constitue un atout important de la mention : contenus d'enseignement, semestrialisation, et modalités de contrôle des connaissances sont semblables quel que soit le site. Le niveau M2 est totalement mutualisé entre les trois composantes (i.e, organisation de semaines de formation en rotation sur les trois sites).
- La mention s'inscrit de façon pertinente dans la cohérence des parcours LMD. L'offre de formation se positionne en effet à la fois comme un prolongement naturel des Licences STAPS du site et à la fois comme une étape nécessaire vers une poursuite en doctorat (positionnement explicite vis-à-vis de l'ED « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » - ED 456).
- L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs de bon niveau. Par ailleurs, la répartition des intervenants au niveau M2 entre scientifiques et professionnels est adaptée aux types de spécialités (P ou R).
- De nombreux partenariats sont engagés avec d'autres structures (pour la recherche ou/et pour les aspects professionnalisants) : ils sont clairement exposés et cohérents avec l'ensemble de la formation.



- Points faibles :
 - Même si le dossier s'est amélioré par rapport à la version soumise lors de la vague C, les informations sont incomplètes en ce qui concerne le bilan de sortie de master (taux et nature de poursuite en doctorats ; taux d'insertion professionnelle, nature et niveau de l'insertion...). Ce déficit d'information est particulièrement pénalisant pour les deux spécialités professionnelles en termes de lisibilité (une cohérence est nécessaire entre le cœur de métier visé et la nature de l'insertion présentée).
 - La formation « à et par » la recherche reste perfectible pour les deux spécialités professionnelles. En particulier, l'adossement à la recherche est relativement faible.
 - L'attractivité de la mention est insuffisante. Par ailleurs, les données rapportées dans le dossier soulignent une baisse constante des inscriptions (pour l'ensemble de la mention en M2) à l'université de Paris 11 (39 en 2005-2006, 33 en 2006-2007 et 31 en 2007-2008).

Avis par spécialité

Politiques publiques des organisations sportives (PPSOS)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité « Politiques Publiques des Organisations Sportives » est présentée par l'université Paris 11. Elle vise « la formation de spécialistes de l'articulation des politiques publiques (Etat, collectivités locales, structures intercommunales) et des stratégies des organisations sportives (entendues au sens strict des fédérations et de leurs déclinaisons régionales, départementales et locales) ».

- Points forts :
 - La composition de l'équipe pédagogique (numériquement significative) est relativement équilibrée et adaptée à la coloration professionnelle de la spécialité (16 enseignants chercheurs ou enseignants et 32 intervenants « professionnels » participent à la formation).
 - Le dossier présente de manière précise à la fois les évolutions de la spécialité (recomposition des volumes horaires, élargissement du champ couvert par la création d'une UE « professionnelle », d'un cours de GRH...) et à la fois les justifications de ces modifications (augmenter l'attractivité et les possibilités d'insertion).
 - La mutualisation partielle sur des groupes d'enseignements avec un autre master de l'université de Paris 11 (UFR de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion) est opérante. Le dossier signale par ailleurs des partenariats avec d'autres composantes (UFR Gestion de l'université d'Evry-Val-d'Essonne, UFR STAPS de Caen, INSEP) qui rendent compte du positionnement académique de la spécialité au sein de l'environnement régional.
- Points faibles :
 - L'attractivité de l'offre de formation est relativement faible : le taux moyen d'inscriptions est de 15 par an sur les quatre dernières années (11 inscrits en 2007-2008). Concernant les inscriptions en M2 à l'université de Paris 11, les effectifs sont en baisse sur les trois dernières années (12 en 2005-2006, 8 en 2006-2007, et 5 en 2007-2008). Les prévisions (effectifs attendus) présentés dans le dossier semblent un peu optimistes (20 inscriptions par an).
 - Le taux de réussite est également en baisse régulière sur les trois années signalées (l'année 2007-2008 n'apparaît pas dans les bilans) : de 92 % en 2004-2005 à 63 % en 2006-2007. Ces données sont livrées dans le dossier sans tentative d'analyse du phénomène (e.g. baisse « du niveau », désaffection des cours, inscriptions « alimentaires » des étudiants...).
 - Les informations concernant l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas assez précises (seuls sont différenciés les items « Diplômés en emploi » et « Diplômés sans emploi »). Ce manque de précision nuit à la lisibilité et à la crédibilité d'une spécialité à vocation professionnelle.
 - L'adossement à la recherche reste fragile. Le dossier mentionne trois laboratoires d'appui. En fait, une seule équipe (intégrée à l'intérieur d'une EA en cours d'évaluation) constitue l'appui scientifique de site de la spécialité.



- L'organisation pédagogique de l'UE 4 (*insertion professionnelle*) n'est pas assez explicite dans le dossier. Le document mentionne un volume de 40 heures CM pour un cycle de conférences de deux heures. S'agit-il de 20x2h ? Dans ce cas, de quelle manière cette formation signalée obligatoire dans le dossier est-elle évaluée ? Par ailleurs, comment se répartissent les 32 professionnels qui doivent intervenir au sein de cette unité d'enseignement ? Alors que la création de cette UE est présentée comme une amélioration stratégique par rapport au précédent exercice, le manque de précision du dossier ne permet pas de trancher sur la crédibilité d'une telle opération.
- Recommandations :
 - Il serait tout d'abord important de poursuivre la réflexion engagée sur la faible attractivité de la formation et sur un taux de réussite en baisse constante. L'accès à des informations précises concernant les métiers réellement exercés par les diplômés pourrait être une aide précieuse pour les porteurs du projet. Ces données pourraient servir de bases d'appui pour continuer le travail de rénovation et pour améliorer la crédibilité de l'offre en matière d'insertion professionnelle.
 - Il serait ensuite nécessaire de s'interroger sur un rapprochement potentiel avec l'autre spécialité professionnelle de la mention (deux parcours regroupés au sein d'une spécialité professionnelle unique).
 - Il serait également important de renforcer l'adossement à la recherche (e.g. partenariats avec d'autres unités de recherche labellisées dans le cadre de l'ED 456).
 - Il conviendrait enfin d'apporter des éclaircissements sur l'organisation pédagogique de l'UE « Insertion professionnelle », afin de crédibiliser le processus de rénovation engagé.

Management des Evénements et Loisirs Sportifs » (MELS)

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support (Vague C-Paris 10).

Organisation Sociale du Sport » (OSS)

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support (Vague C-Paris 10).

Commentaire et recommandations

La mention « Sciences du Sport et de la Société » souffre d'une comparaison relativement défavorable avec l'autre mention proposée par la composante STAPS de l'université Paris 11 (i.e., « Sciences du Sport et de la Motricité »). Adossée à une organisation académique assez similaire (cohabilitation pour la spécialité OSS entre trois universités, implication dans l'ED « Sciences du Sport de la Motricité et du Mouvement humain », participation de certains enseignants-chercheurs aux deux équipes pédagogiques) elle est confrontée à une fragilisation du taux de fréquentation. Il serait souhaitable, afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation, d'envisager certaines modifications.

- Un regroupement entre les deux spécialités professionnelles (avec des parcours différenciés) permettrait sans doute de formaliser des mutualisations opérantes et de renforcer les appuis académiques.
- Un point précis sur le devenir des étudiants serait utile pour crédibiliser l'offre. Un bilan concernant l'insertion professionnelle (niveau de recrutement, métier) des diplômés devrait permettre aux responsables des deux spécialités professionnelles d'asseoir les finalités de formation annoncées (cœur de métiers visés) sur des données objectivables. Des précisions sur la poursuite des études des diplômés de la spécialité recherche (doctorat, bourse, thématiques poursuivies en thèse...) seraient également précieuses, afin d'accroître la lisibilité de la formation.
- Un positionnement clair des deux spécialités professionnelles vis-à-vis de la recherche est également attendu (renforcement de l'équipe d'appui du site, collaborations formalisées avec d'autres équipes de l'ED 456, amélioration de la formation par la recherche...).